LES FOUILLES DU VILLAGE GREC DE LA GALÈRE (ILE DE PORQUEROLLES, HYÈRES, VAR)

Jean-Pierre BRUN *

INTRODUCTION

En 1984, Michel Pasqualini lança un programme de recherches archéologiques sur les îles d'Hyères qui avait pour but de réaliser un inventaire des gisements et de les replacer dans leur environnement historique grâce à des fouilles, des analyses anthracologiques et sédimentologiques et des recherches d'archives (1). Porquerolles fut la première île prospectée en 1984 : une trentaine de sites furent inventoriés parmi lesquels le village protohistorique situé dans l'anse de La Galère (2). L'abondance du matériel en surface, essentiellement des tessons d'amphores italiques, permit de proposer dès l'abord une datation vers la fin du lle siècle et dans le courant du le siècle avant J.-C. Les prospections se poursuivent en 1985 par l'île de Port-Cros, puis en 1986 par celle du Levant et à nouveau en 1987 sur Porquerolles. Nulle part on ne découvrit de gisement de l'Age du Fer dont l'importance soit comparable.

En 1986, Michel Pasqualini effectua un premier sondage afin de mieux assurer la datation (3). Il dégagea une partie d'habitation comprenant deux pièces et une cour pourvue d'une aire dallée. Le site fit ensuite l'objet d'une fouille programmée. En 1988 (4),

^{*} Service Régional de l'Archéologie de P.A.C.A., Centre Archéologique du

⁽¹⁾ Ce programme de recherche a constamment bénéficié de l'aide matérielle du Parc national de Port-Cros, sous forme de contrats de recherche et de locaux d'hébergement, ainsi que du ministère de la Culture : crédits de fouille et de consolidation.

⁽²⁾ L'équipe de prospection comprenait Marc Borréani, Jean-Marie Michel et Michel Pasqualini.

⁽³⁾ Equipe de fouille 1986 : Annie et Pascal Arnaud, Marie-Odile Boyer, Jean-Pierre Brun, Laurence Guerrini, Mireille Landuré, Martine Leguilloux, Jean-Marie Michel, Yves Paul.

⁽⁴⁾ Equipe de fouille 1988 : Michel Bats, Marc Borréani, Ludivine Chazalon, Monique Guillemette, Pascal Lecacheur, Martine Leguilloux, Francis Marmier, Michel Pasqualini.

on acheva la fouille de l'habitation sondée en 1986, qui fut appelée habitation 1, et en 1989 (5), une habitation, dénommée 2, fut dégagée plus au sud. En 1990, deux sondages ont été effectués dans des terrasses de culture à l'ouest de l'habitat.

PROBLÉMATIQUE

Dès les prospections et les premiers sondages, un certain nombre de questions se sont posées quant à la nature de cet habitat groupé littoral du l' siècle avant notre ère, livrant de grandes quantités d'amphores, situés dans un territoire décrit par les sources comme appartenant aux Marseillais...

- Quelle était la nature de son peuplement : s'agissait-il de celto-ligures ou de grecs de Marseille ?
- Le peuplement a-t-il influé sur l'urbanisme, les modes de construction, le matériel archéologique, où plutôt, en quoi ces trois types de données peuvent-elles nous renseigner sur la nature du peuplement ?
- Quelles étaient les activités des habitants : pêche, agriculture, commerce ?
- Comment se présentaient l'environnement, la végétation et quelles cultures arbustives les habitants pratiquaient-ils ?
- Que nous apprend le matériel archéologique de ce village en prise directe sur le trafic méditerranéen sur les fluctuations du commerce du vin et de la céramique d'accompagnement dans cette première moitié du l' siècle marquée par la domination économique de l'Italie ?
- Quelle était la place du village de La Galère dans l'occupation de l'île et dans la géographie de la côte au moment où se fixèrent pour plusieurs siècles les itinéraires maritimes : La Galère fut-elle une préface à la *Pomponiana* de l'itinéraire maritime d'Antonin?
- Comment s'insérèrent la fondation puis l'abandon de cet habitat dans la situation politique complexe et mouvante de cette période qui vit l'intervention militaire des Romains, l'apogée puis la ruine de la puissance territoriale de Marseille ?

Autant de questions que seule la fouille pouvait tenter de résoudre en dégageant le plan complet d'une ou plusieurs habita-

⁽⁵⁾ Equipe de fouille 1989 : Marc Borréani, Bruno Carra, Martine Leguilloux, Francis Marmier, Dolorès Martin, Laurent Mathieu, Guy et Brigitte Oberti, Matthew Quinlivan, Inaki Robledo.

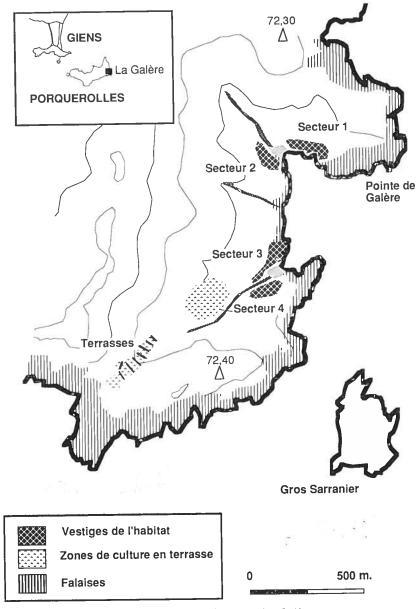


Figure 1 : Plan de l'anse de La Galère

tions, en comptabilisant la totalité du matériel archéologique afin de le comparer à celui d'Olbia d'une part et à ceux des oppida côtiers de la région d'autre part.

MÉTHODES DE FOUILLES

Les recherches ont été effectuées en aire ouverte avec numérotation continue des unités stratigraphiques. La liste des couches est donnée avec les diagrammes stratigraphiques et les coupes dans Brun 1991, p. 255-276. L'ensemble des plans a été traité sur ordinateur, le matériel archéologique étant géré par une base de données mise au point par Pascal Lecacheur (logiciel quatrième dimension sur MacIntosh IIX).

Les sédiments ne se prétant pas à une bonne conservation des pollens, l'environnement et les cultures ont été appréhendés au travers des études de charbons de bois confiées à Lucie Chabal de l'université de Montpellier et de l'étude des sédiments effectuée par Laurent Mathieu dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sous la direction de Mireille Provensal de l'université d'Aix (6).

Le Parc national de Port-Cros, gestionnaire au nom de l'Etat des parcelles sur lesquelles se trouve le site, nous a autorisé à pratiquer des fouilles dans les parties dépourvues de végétation. Une étude est en cours pour examiner dans quelles conditions un débroussaillage partiel affecterait de façon remédiable le couvert végétal : pose de filets anti-embruns, conservation d'un rideau de végétaux halophiles etc., mais aucune expérimentation n'a pu être tentée jusqu'ici. Nous avons donc porté nos efforts sur deux zones déboisées du quartier 3.

DESCRIPTION DU SITE

L'anse de La Galère est située sur la façade est de l'île, à la jonction entre les côtes méridionale et orientale, toutes deux inhospitalières (fig. 1). Le cap qui ferme l'anse au sud se prolonge en mer par le banc et les îlots du Saranié, zone traditionnelle de pêche (7). Le tirant d'eau aux abords de la côte rocheuse est faible : seules les barques de pêche pouvaient y aborder, les gros navires devaient mouiller au centre de l'anse (fig. 2).

⁽⁶⁾ Ces recherches ont été publiées en détails dans Brun 1990, 1991, 1992, et Chabal 1991.

⁽⁷⁾ Jahandiez 1929, p. 103 indique que les Saranié tirent leur nom de l'abondance du sarran (Serranus cabrilla Risso) dans leurs eaux.



Figure 2 : Vue d'ensemble de l'anse de La Galère

Le rivage est accidenté; les affleurements de phyllades sont découpés par l'action de la mer et entaillés au nord-ouest et au sud-ouest par deux ruisseaux qui ne coulent plus qu'en hiver. Au débouché de leurs thalwegs, deux petites plages de gravier servent de débarcadère et d'espaces publics de part et d'autres desquels s'est développé l'habitat. Au nord, le quartier 1, presque totalement recouvert par les arbres et les broussailles, présente quelques pans de murs dans les zones érodées en bordure du rivage. On distingue plusieurs habitations et un égout. L'état de conservation paraît relativement bon. Au-delà de la plage, au sud, le quartier 2 est plus largement dégagé par l'érosion; plusieurs murs sont visibles qui s'enfoncent sous la végétation couvrant un replat d'une centaine de mètres où le rocher est à nu.

Le quartier 3, qui a fait l'objet de fouilles, comprend au moins quatre habitations séparées par des passages (fig. 3). Au sud de la plage, apparaissent divers murs attestant la présence d'un dernier quartier. La plage méridionale, moins exposée au vent d'est que l'autre, est plus large et plus profonde. Au débouché du ruisseau, plusieurs replats dans le rocher pourraient avoir été aménagés de main d'homme afin d'accroître l'espace disponible, notamment pour tirer des barques au sec.

Les habitations semblent avoir été disposées en bordure du rivage en fonction des disponibilités du terrain. Elles ne paraissent pas s'enfoncer plus d'une vingtaine de mètres vers l'intérieur sous le couvert végétal qui gêne la prospection. Sa présence et la nécessité de sa protection ont d'ailleurs imposé les emplacements de fouille : nous n'avons fouillé que dans les zones où, par suite de l'érosion et de l'attaque par les embruns pollués, la végétation avait disparu.

En remontant le ruisseau méridional vers l'ouest, on trouve deux replats qui ont dû porter des cultures. Au niveau du second, le thalweg est barré par huit terrasses de culture (8) dont les murs de soutènement sont presque totalement écroulés. Deux sondages ont été réalisés afin d'observer leur mode de construction et d'assurer leur datation.

RÉSULTATS Les habitations

Deux habitations ont été fouillées dans le quartier 3. L'habitation 1 présente un plan complet dont les contours épousent un promontoire rocheux. Elle comprenait une pièce d'habitation et une cour auxquelles furent ajoutées par la suite deux autres pièces dont une au moins servait à l'habitat (fig. 4). Dès le début, la cour fut partiellement recouverte d'un pavage de dalles limité par des îles grecques (fig. 5). Dans l'espace 4, apparemment non couvert, deux gros foyers pourraient avoir eu un usage artisanal tel que le fumage du poisson (fig. 6). Après une période d'occupation d'un demi-siècle environ, la maison fut abandonnée, ses ruines continuant à être fréquentées durant quelques temps.

Les constructions de l'habitation 2 comprennent les restes d'une maison qui connut plusieurs états et d'un passage est-ouest, peut-être public, parcouru par un égout. Dans un premier état, la maison était formée d'une cour sur laquelle ouvraient une pièce d'habitation et un espace, probablement couvert, abritant des bassins (fig. 7). Ceux-ci, au nombre de trois, étaient taillés dans le roc : il pourrait s'agir de bassins de salaisons de poissons plutôt que de citernes. Ultérieurement, la maison fut agrandie par la construction de nouvelles pièces d'habitation à l'emplacement de la cour. Dans une dernière phase, les bassins furent arasés et leur emplacement transformé en pièce d'habitation (fig. 8). A cette époque, l'habitation 1 était déjà abandonnée et le village se regroupait aux abords immédiats des deux plages.

Les terrasses

En octobre 1990, un plan des terrasses découvertes à l'ouest du village fut réalisé et replacé par rapport aux vestiges de l'habitat

⁽⁸⁾ Découverte due à Marc Borréani en 1989.

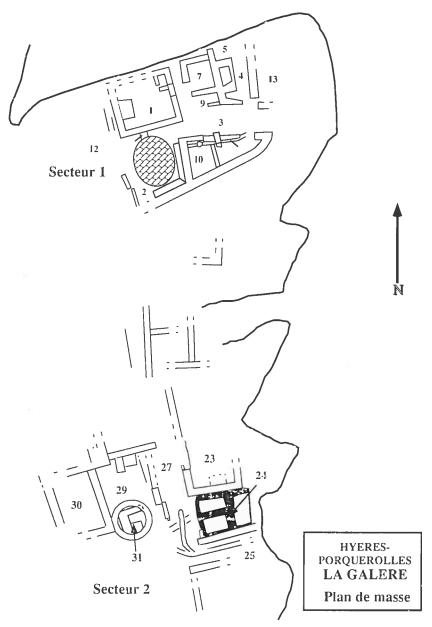


Figure 3 : Plan des vestiges dégagés

(fig. 1). Huit terrasses ont été relevées : sept dans le même axe barrant le thalweg et une huitième au niveau de la sixième et la septième perpendiculaires au versant nord du thalweg. L'ensemble de ces terrasses dégageait une surface agricole utile de l'ordre de 3 500 mètres carrés.

A mi-chemin entre la première terrasse et l'habitat, on trouve une zone relativement plane, présentant quelques amas de pierres visiblement apportées, mais aucune structure pouvant rappeler un mur de soutènement écroulé. Il ne fait guère de doute que cette zone ait été également cultivée, probablement en terrasses, même si celles-ci sont totalement enfouies par les colluvions. La surface utile devait être de l'ordre de 5 000 mètres carrés.

Deux sondages ont été réalisés sur les terrasses 2 et 6 (9). Dans la terrasse 2, le sondage a montré que le mur de soutènement a connu deux états. Au cours d'un premier état, le mur, relativement bien construit, quoique non fondé, était constitué d'un parement de moellons de schiste vers l'aval retenant un blocage de pierres de moyen calibre limité à l'amont par un alignement peu régulier de pierres plus importantes. L'état 2 est marqué par une réfection du mur de soutènement, une cinquantaine de centimètres en aval du premier mur. Le parement est formé de blocs probablement récupérés dans le premier mur et disposés de façon très irrégulière, sans soin. Cet état 2 correspond à un aménagement de la terrasse en charbonnière au XIXe siècle ou au début du XXe siècle. D'autres charbonnières sub-contemporaines sont encore bien visibles : l'une cinquante mètres en contrebas, une autre à proximité de la plage nord, dans le quartier 1.

Dans la terrasse 6, un seul état de construction a été mis en évidence (fig. 10). Le mur de soutènement est établi sans fondation sur une couche de colluvions wurmiennes compactes. Aucun matériel n'a été découvert.

Rien dans le résultat de ces sondages ne permet donc d'affirmer qu'il s'agit bien de terrasses de culture antiques. Remarquons toutefois que ces terrasses écroulées, en grande partie recouvertes par les colluvions, étaient déjà très ruinées au XIX° siècle ou au début de ce siècle puisque les charbonniers ont dû en remonter une. Par ailleurs, depuis le I^{er} siècle avant J.-C., aucun habitat ne s'est implanté dans les parages et on voit mal les cultivateurs du village romain puis moderne de Porquerolles, ceux du village des Mèdes (Antiquité tardive), ou ceux de la ferme moderne de Notre-Dame, venir construire des terrasses de cultures dans un secteur

⁽⁹⁾ Equipe de fouille 1990 : Michel Bats, Jean-Pierre Brun, Ludivine Chazalon, Martine Leguilloux, Guy et Brigitte Oberti.

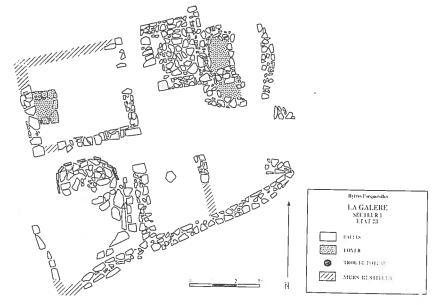


Figure 4 : Habitation 1, plan détaillé

aussi éloigné, malcommode d'accès, mal exposé, alors qu'ils disposaient à proximité de larges espaces de bonne terre plane. Notre intime conviction est qu'il s'agit bien de terrasses construites et cultivées par les habitants du village de La Galère.

Prospections sous-marines

L'anse de La Galère a été minutieusement prospectée grâce au soutien de la DRASM. En 1990, l'*Archéonaute* étant mouillé sur le site de la Pointe Lequin, M. Luc Long, a mis à la disposition de cette opération, une barge équipée, deux techniciens et un stagiaire de la DRASM (10). Le but était de découvrir un point de mouillage où les navigateurs antiques auraient rejeté des objets cassés ou inutiles à bord. Le fond de l'anse est formé d'affleurements rocheux entre lesquels se sont déposés d'importants dépôts. Des tessons d'amphores, notamment de Dressel 1, mais aussi de Brindes et de la céramique modelée, jonchent le fond.

La chronologie

Trois phases principales se dégagent dans l'histoire du site : l'installation (état 1), l'occupation intense (états 2 et 3) et la phase

⁽¹⁰⁾ L'équipe comprenait Albert Illouze, Lucas Partanda, Guy Dauphin et Patrick Guimelli.

finale de dépeuplement progressif suivi de l'abandon définitif (état 4) (fig. 11).



Figure 5 : Habitation 1, état 1, état final de dégagement, vu de l'ouest, au premier plan l'aire dallée.

La date de l'installation est la plus importante mais la plus difficile à établir car le matériel des couches de fondation est très pauvre. On note toutefois que le faciès comprenant de la céramique campanienne A (Lamboglia 36), de la culinaire italique (plats Giacobbi, 1978, fig. 6-9), de la modelée marseillaise et locale, une gréco-italique, une large majorité d'amphores Dressel 1A, quelques Lamboglia 2 est proche de celui d'Entremont dont l'abandon pourrait être reculé maintenant jusqu'aux années 100 ou même de 90 (Congès, 1987, p. 162-163). L'absence totale de palmettes sur les campaniennes A sur le site empèche de remonter beaucoup dans le lle siècle, mais celle de campanienne B-oïde est probablement due à la pauvreté des premiers niveaux. Au total, une datation des débuts de l'occupation vers 100/90 nous paraît la plus probable (fig. 13).

La pleine période d'occupation correspondant à nos états 2 et 3 couvre sans contexte toute la première moitié du l' siècle. Le matériel trouvé dans ces niveaux trouve des parallèles constants dans celui des épaves qui ont coulé au début du l' siècle (Cavalière, San Jordi 1, Albenga) et dans le courant du second quart du siècle (La Madrague de Giens, le Grand Congoué 2, Le Titan).

La phase ultime de l'occupation qui voit une désertion progressive du site est marquée par l'apparition des amphores des Carmes, de nouvelles formes de céramique massaliète et la multiplication des amphores tripolitaines anciennes. On s'accorde aujourd'hui à estimer que l'apparition des amphores des Carmes se situe vers les années 50 avant J.-C. (11). L'absence de céramique arétine qui commence à se diffuser sur la côte à partir des années 40 (12) est un indice solide pour un abandon dans les années 40/30 (13). Il semble que dans la décennie 50/40, le village ait été progressivement abandonné. Ce furent d'abord les maisons périphériques qui furent délaissées et la population se concentra autour des deux centres vitaux qu'étaient les criques. Le village semble totalement déserté vers 30 avant J.-C.

Le peuplement

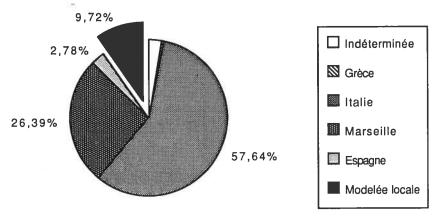
Le mobilier de la période d'occupation (états 1 à 3) présente un faciès particulier : les amphores représentent 74 % des tessons de céramique et 40 % du nombre minimum d'individus de l'ensemble de la céramique. Leur quasi totalité transportait du vin italien.

Au cours des états 1 à 4 des deux habitations, la vaisselle se partage entre 50 % des tessons et 26 % du nombre minimum d'individus qui proviennent de Marseille (pâte claire et modelée des ateliers de Marseille), 40 % des tessons et 58 % des vases qui ont été importés d'Italie (42 % de campanienne, 12 % de céramique commune et 8 % de paroi-fine), et seulement 6 % des tessons et 10 % des vases qui appartiennent aux productions de céramique modelée celto-ligure produite soit sur place soit dans les Maures — soit environ 90 % de vaisselle importée —. Ces propor-

⁽¹¹⁾ Les découvertes de La Galère, confirmées par celles de Taradeau-Fort, semblent indiquer que la première forme produite par les ateliers renaissants de Marseille fut une imitation des amphores à saumure Dressel 7/11 (Bertucchi, 1992, p. 106).

⁽¹²⁾ L'épave de l'île Plane apporte le témoignage que vers 50 Afezzo exporte des vases qui sont encore à vernis noir même s'ils sont estampillés par des potiers qui ultérieurement fabriqueront des sigillées rouges (Lequément et Liou, 1976). Celle de Planier 3 chargée d'une cargaison d'amphores marquées au nom de M. Tuccius Galeo, mort en 47, transportait aussi les premières formes de céramique arétine (Tchernia, 1968-1970, p. 74). Goudineau, 1968, p. 285 et 320, puis 1968-1970, p. 181-182 a montré sur ces bases que la céramique arétine commence à être fabriquée vers 50 même si sa diffusion massive ne commence qu'après 30 (Goudineau, 1980, p. 124-125). La présence à Olbia et à Costebelle (Borréani et Brun, 1990) des formes anciennes (Goudineau 1, 2, 5 et 7) atteste une diffusion de la pré-arétine dès la décennie 40/30 sinon avant si l'on se réfère à Planier 3.

⁽¹³⁾ Vue la relative abondance du matériel dans les couches de l'état 4 et l'ouverture directe de La Galère sur le commerce italien, il me paraît inconcevable que si le site était encore occupé après 30, il n'ait pas reçu de céramique à vernis rouge.



Proportion de céramique modelée locale par rapport aux céramiques importées (états 1 à 4, en NMI)

tions tranchent nettement avec celles des *oppida* occupés à la même époque (14) et se rapprochent de celles de Marseille, chantier des Pistoles (76 % d'importations italiques et ibériques, 24 % de céramique à pâte claire, 14 % de céramique non tournée des ateliers de Marseille et seulement 0,5 % de céramique non tournée régionale) (15), d'Olbia où pour la période 150-50, Bats, 1988, p. 229 compte 97 % d'importations (y compris les importations de céramique modelée des ateliers de Marseille) et de la ferme probablement grecque de Costebelle (84 % de céramique importée y compris les amphores et 16 % de modelée locale).

Ce phénomène étant en partie lié à la situation côtière du site et à l'importance des échanges (Bats, 1990, p. 351), plus significatif paraît être la structure de la batterie de cuisine, M. Bats (1988, p. 202 et 1990, p. 355-356) a montré l'importance de celle-ci dans l'identification des groupes humains et leur degré d'acculturation. En résumé, les populations indigènes utilisent essentiellement des pots pour cuisiner des bouillies alors que les Grecs emploient surtout des marmites (caccabés) pour les ragouts de viande ou de poisson et des faitouts (lopadès) plus spécialement utilisés pour la cuisson du poisson. Les plats à feu essentiellement importés

⁽¹⁴⁾ Sur l'oppidum de Taradeau occupé à la même période et situé à l'intérieur des terres, les importations ne représentent que 5 % du nombre des tessons et 25 % du NMI (30 en comptant les amphores).

A Nages III, les importations représentent 45 % par rapport aux céramiques modelées (Py, 1978, p. 196).

Aux Baux (Col de la Vayède, point 16) vers le milieu du le siècle, les amphores ne représentent que 6 % et les céramiques importées d'Italie, de Marseille et d'Espagne 45 % (en nombre de tessons) (Arcelin, 1981, p. 96).

⁽¹⁵⁾ Le comptage porte sur 183 vases de la période 100-75 avant J.-C. Renseignements aimablement communiqués par Lucien François Gantès.

d'Italie marqueraient le développement de la consommation de galettes, influence italique surtout sensible en milieu grec.

	La G (-100-	alòro 30)	Olbia (-150-50)	Lattes (-75-25)		laradeau (-100-40)	
-	NMI	%	Ť	NMI	%	NMI	%
Pols	20	33%	16%	81	84%	209	99%
Caccabès	14	23%	23%	4	4%	1	0,5%
Lopades	15	25%	50%		Ĭ	1	0,5%
Plats à four	11	18%	10%	11	11%		
Poêle			2%				

Tableau I. — Structure des batteries de cuisine à La Galère, Olbia, Lattes et Taradeau (16).



Figure 6: Habitation 1, état 2, foyers

A La Galère, malgré un nombre de récipients un peu faible (60 individus), on voit que les marmites et les faitouts représentent la moitié des objets alors que les pots ne comptent que pour un tiers, des plats à four gardant une place non négligeable autour du cinquième des vases. Ces proportions, sans être exacte-

⁽¹⁶⁾ Sur les conseils de Michel Bats, on a regroupé les formes de la façon suivante :

⁻ Pots: Arcelin 1a2, Dyson KWP 4

⁻ Caccabès : Dyson KWS 6 et 15, Giaccobi 11, Arcelin 5a1

⁻ Lopadès : Dyson KWP 1, Arcelin 4c1

⁻ Plats à four : Dyson KWP 19, Giaccobi 1, 4, 5.

ment superposables à celles d'Olbia s'en rapprochent nettement surtout par la place des marmites et des faitouts. Le contraste est net avec la forteresse indigène de Taradeau occupée à la même période où les pots représentent la quasi-totalité de la vaisselle de cuisine. On objectera que Taradeau est situé dans l'intérieur des terres et donc bien moins ouvert sur le trafic et les influences méditerranéennes qu'un site côtier. L'exemple de Lattes atténue cette objection : au cours de la période 75-25 avant J.-C., les pots représentent encore plus de 80 % de la batterie de cuisine comme au cours des périodes antérieures (Bats, 1990, p. 352). Les auteurs de la publication concluent à une population majoritairement indigène, même si la présence de quelques familles grecques reste probable. Rappelons enfin que selon Arcelin, 1979, p. 353, les proportions moyennes de pots sont de l'ordre de 70 % et celles de faitouts de 15 % sur les sites indigènes des Bouches-du-Rhône au I" siècle.

L'ensemble de ces comparaisons montre que la structure du matériel tranche avec celle des habitats indigènes pour se rapprocher de celle des sites grecs et notamment Olbia et indiquer que la population de La Galère est d'origine massaliote, ce que semblent confirmer les textes. Strabon IV, 1, 10, dit que les Stoechades sont cultivées par les Marseillais (17) et précise : « Ils y entretenaient autrefois un poste de garde contre les pirates et y étaient bien pourvus en ports. » Autrefois désigne les temps de l'indépendance et La Galère était certainement l'un de ces ports.

Les habitations

Le plan de l'habitation 1 forme un ensemble cohérent ceinturé par une clôture : au nord la pièce principale avec le foyer bâti, une pièce au sol dallé, une possible installation artisanale, et, au sud d'un passage, la cour, essentiellement occupée par une aire à battre les céréales et un appenti transformé in fine en pièce d'habitation, probablement à la suite d'un accroissement de la famille.

L'habitation 2 a été trop incomplètement fouillée pour interpréter son plan avec certitude. Il est cependant possible que les pièces 23, 24, 27, 30 et 31 aient fait partie d'un même ensemble ouvrant sur un passage public, une ruelle 25 parcourue par un égout. Si tel était le cas, il faudrait voir deux phases principales dans son

⁽¹⁷⁾ Bats 1985 a fait le point sur les textes antiques qui mentionnent les Stoechades. L'appartenance des îles à Marseille même après 49 et après la déduction de la colonie d'Arles est confirmée par un passage de Tacite, *Histoire* III, 43 : en 69 Valens est jeté par une tempête vers les Stoechades « îles des Marseillais ».

évolution : une maison formée d'une pièce d'habitation 23, flanquée d'une installation artisanale 24 ouvrant sur une cour 27 à l'ouest au cours des états 1 et 2, puis un agrandissement des surfaces bâties au détriment de la cour durant l'état 3. Ces modifications seraient-elles dues à un agrandissement de la famille qui habitait là : mariage d'un fils, partage après héritage ?



Figure 7: Habitation 2, état 1, pièce 24, cuves

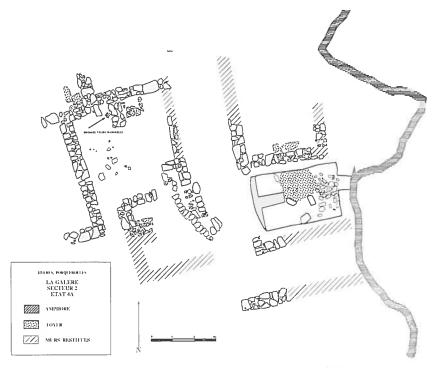


Figure 8 . Habitation 2, état 4A, plan détaillé

Ces types de plan incluant une cour à l'intérieur de l'habitation ne rencontrent aucune comparaison dans les habitats indigènes contemporains où l'on a exclusivement des cases parfois doubles, ouvrant sur des espaces communs. Les comparaisons avec les habitats helléniques ne sont pas plus aisées : Olbia et Marseille sont des villes avec leurs contraintes particulières et sont d'ailleurs mal connues. En Grèce, aucun village, notamment dans les îles, n'a été fouillé (18) et les seules fermes fouillées remontent à l'époque classique. Les fermes de Vari et de Dema en Attique et celle des Jambages de Granit à Délos (19) sont dans ce cas même si celle de Délos a été occupée jusqu'au l' siècle. Il s'agit de fermes importantes avec cour centrale, dotées d'une galerie à l'étage et de nombreuses pièces. Les maisons 1 et 2 n'entrent évidemment pas dans cette catégorie; on retiendra toutefois la même place de la cour à l'intérieur des bâtiments.

⁽¹⁸⁾ Il est notamment impossible de comparer nos rustiques habitations avec les riches maisons urbaines de Délos qui ont été habitées à la même époque.

⁽¹⁹⁾ Jones, Graham et Sackett, 1973, p. 433 sq.; Brunet, 1989.

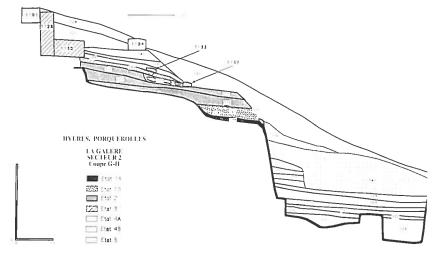


Figure 9 : Habitation 2 : coupe stratigraphique à travers la pièce 31 et les cuves

LES ACTIVITÉS

1. La pêche

L'importance du poisson dans l'alimentation grecque et celle de la pêche pour les Massaliotes ont été récemment soulignées par Bats, 1986, p. 44 et 1988, p. 28-39. Ils consommaient du poisson frais, salé ou mariné et peut-être fumé et vivaient, aux dires de Justin XLIII, 3, plus de la mer que de la terre, grâce au commerce, à la pêche et à la piraterie. Si les Marseillais se sont installés dans l'anse de Galère, dont le mouillage, bon par mistral, n'est pas tenable par vent d'est et dont le relief accidenté ne présente aucun des avantages de l'anse Notre-Dame ou de Porquerolles (peu d'eau, peu de terres cultivables), c'est probablement en grande partie à cause de la proximité du banc poissonneux du Saranié d'où ils devaient tirer une part de leurs ressources.

La pêche est en effet attestée par l'abondance du plomb sous forme de plombs de pêche, de lingots et de coulures. Les plombs de pêche sont généralement formés d'une lame repliée sur le fil ou de disques de schiste percés (fig. 13, n° 12 et fig. 14, n° 7). Vu leur poids, ils devaient servir à lester de petits filets plutôt que des lignes. Il faut imaginer une pêche à la ligne et au filet à partir de barques qui devaient être tirées au sec tous les soirs à la mauvaise saison. On objectera l'étroitesse des criques peu compatible avec la relative importance du village, mais il est possible que les barques, au demeurant légères aient été empilées comme on le voit encore dans les villages de pêcheurs des Cinqueterre en Ligurie. L'un des attraits de l'anse de La Galère résidait peut-être

dans la facilité de la pêche au thon. Les seuls vestiges de poisson découverts sont ceux d'une queue de thon (20) et l'anse offrait la possibilité d'une pêche à poste fixe de type madrague (21) où se prenaient aussi bien thons et maquereaux également recherchés pour les salaisons. Peut-être pêchait-on aussi le corail comme l'indique Pline (N.H. XXXII, 11, 21), mais on n'en a pas encore trouvé trace.

Deux ensembles de structures sont peut-être à mettre en relation avec la pêche et la conservation du poisson : les cuves de l'habitation 2 et les foyers de l'habitation 1.

Dans l'habitation 2 aucun élément trouvé dans les cauves permet d'avancer une interprétation. Toutefois la disposition des bassins fait penser à des cuves à salaison. Les vertèbres de thon trouvées à proximité pourraient provenir d'une telle production. Au Haut-Empire, la muria d'Antibes sera faite à base de sang de thon (Pline, XXXI, 91, Martial, IV, 88 et XIII, 103) et rien n'interdit d'imaginer que la production des salaisons remontait à l'époque massaliète. Dans l'habitation 1, deux gros foyers hors des pièces habitables, servaient peut-être à fumer le poisson (fig. 6). Aucun indice ne permet de l'affirmer (22), mais cette hypothèse s'accorderait bien avec la nécessité de conserver le poisson. Seules des installations de salaison ou de fumage peuvent avoir permis la vente de poissons sur les bateaux qui faisaient escale et qui les exportaient vers des centres de consommation (23).

⁽²⁰⁾ Il faut souligner que la nature acide du terrain fait disparaître rapidement toute trace d'ossement. Seules trois vertèbres caudales de thon ont été recueillies dans la pièce 31, mais elles avaient été conservées dans une poche de cendres.

⁽²¹⁾ L'existence de madragues durant l'Antiquité dans notre région semble assurée par des textes d'Oppien (*Haljeutica*, III, 625) et d'Elien (*Sur la nature des animaux*, XIII, 16) (Benoit, 1965, p. 208, Ponsich et Tarradell, 1965, p. 97, Arcelin, 1986, p. 16).

Au Moyen Age, la Provence orientale, à la différence de la Sicile, ignorait la pêche à la madrague (Bresc, 1985, p. 111). On se contentait alors de simples filets de poste encore en usage au début du siècle dans la prud'homie du Lavandou (Marmier, 1986, p. 84). En 1786, le sieur Rouard, propriétaire de la terre et de la seigneurie de Brégançon eut le projet d'établir une madrague sur ses terres (Coulet, 1928, p. 56 sq.); le projet n'aboutit pas mais il est un signe de l'abondance des thons dans la rade d'Hyères attestée par l'existence d'autres madragues qui fonctionnaient au XIX° siècle (La Madrague de Giens, Denis, 1882, p. 589).

⁽²²⁾ Malgré un tamisage soigneux à l'eau, il n'a pas été possible de recueillir des arêtes ou des écailles.

⁽²³⁾ Les pêcheurs pouvaient certes porter le poisson frais à Olbia, mais on peut douter que cela ait été un débouché courant notamment durant la mauvaise saison.



Figure 10 : Vue de la terrasse 6

2. La culture

Les renseignements sur les cultures sont de divers ordres : charbons, terrasses de culture, instruments. Les terrasses découvertes au-dessus du village indiquent que les habitants cultivaient des terres à proximité immédiate. Rien n'empêche d'ailleurs qu'outre ces maigres lopins (24), ils n'aient étendu leurs cultures dans la plaine Notre-Dame qui n'est distante que d'un kilomètre environ. L'étude des charbons de bois ne nous renseigne que par-

⁽²⁴⁾ Au maximum un hectare.

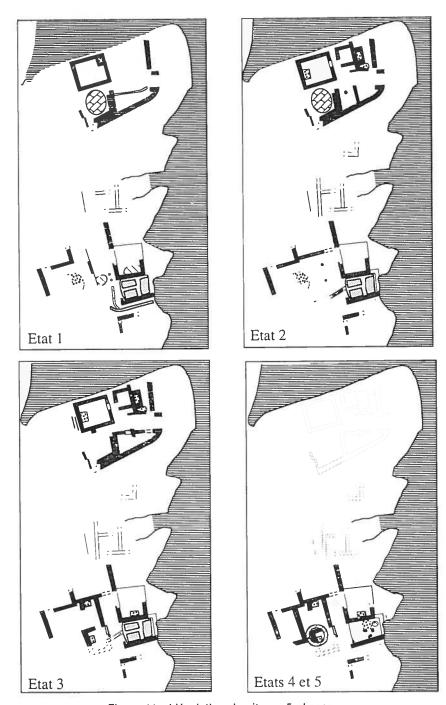


Figure 11: L'évolution du site en 5 phases

tiellement sur la nature de ces cultures. On n'a pas trouvé jusqu'ici de graine carbonisée, ni de pépin de raisin, ni de sarment de vigne; les bois utilisés appartiennent tous à la flore naturelle sauf peut-être l'olivier et l'amandier. Si l'olivier fait partie d'associations naturelles dite brousse à oléolentisque, rien n'interdit de penser que des oléastres aient été greffés ou même que des oliviers aient été plantés par les habitants de La Galère (25). Quant à l'amandier, sa relative abondance dans les charbons de bois ne s'explique, selon Lucie Chabal, que par la culture. Ces deux cultures conviendraient bien aux terrasses mais elles n'excluent pas les céréales qui pouvaient être cultivées entre les arbres.

La découverte d'un fragment de meule en basalte dans l'habitation 1 et d'une aire à battre sont autant de preuves de cette culture. On ne connaît quère d'exemple exactement comparable à l'aire 1018. Pour l'Antiquité, des aires à battre les céréales sont connues en Attique (Princess Tower et Cliff Tower [26]) où elles remontent, semble-t-il, à l'époque classique et à Délos où, peut-être construites au IV° siècle, elles seraient encore en fonction au I" siècle. Michèle Brunet en dénombre trois qui seraient antiques et liées à un système de culture en terrasse (27). Leur construction est stéréotypée : aire circulaire, dallée (28), entourée de pierres posées de chant ou inclinées, situées dans des endroits ventés. Toutes ces aires sont sensiblement plus vastes que la nôtre : celles de l'Attique ont des diamètres de 15 à 18 m, celles de Délos légèrement plus petites de 13 à 16 m. Or un discours du Pseudo-Démosthène (Contre Phainippos, XLII, 6) relie explicitement la grandeur des aires à la richesse de la propriété : le plaideur remarque deux aires de 29 m de diamètre, signe d'opulence (29). On doit imaginer que si les aires grecques étaient utilisées pour dépiquer les céréales à l'aide de plusieurs animaux pour des productions relativement importantes, celle de La Galère était employée à l'aide d'un seul animal (âne ?) ou même par les hommes eux-mêmes pour des quantités beaucoup plus faibles.

3. Le commerce

Le fait le plus marquant lorsqu'on se promène sur le site est l'extrême abondance des fragments d'amphores. Ils représentent

⁽²⁵⁾ Seule la découverte d'un pressoir permettrait bien sûr de l'affirmer.

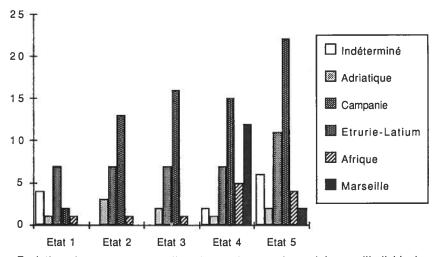
⁽²⁶⁾ Young, 1956, p. 123-126.

⁽²⁷⁾ Brunet, 1988, fermes 21, 25 et 27.

⁽²⁸⁾ Les Romains à l'époque qui nous intéresse semblent n'avoir utilisé que des aires en terre mélangée à des margines d'huile et tassée au rouleau : Caton, Agr. 91 et 129, Varron R.R. 1,51, etc.

⁽²⁹⁾ Amouretti, 1986, p. 71 indique que la méthode essentielle de dépiquage était le piétinement par des animaux (bovins, chevaux et mulets).

d'ailleurs 80 % des fragments de céramique trouvés en fouille (30) et leur nombre minimum d'individu (49 % de vases céramiques) nous paraît sous-estimé (31). Leur présence est le signe d'échanges commerciaux développés. Or le numéraire est fort rare : quatre monnaies de Marseille (1 drachme légère, 3 petits bronzes au taureau) et peut-être un potin gaulois. Il faut donc penser que la circulation monétaire dans le village était faible et que l'essentiel des échanges se faisait par troc. Les bateaux arrivant d'Italie, surpris par les vents d'ouest contraires, devaient s'abriter dans l'anse de La Galère et troquer des amphores de vin et des services de table contre des produits frais, céréales, légumes, fruits, viande (?). Peut-être embarquaient-ils également des poissons salés ou fumés pour les revendre plus loin, notamment à Marseille.



Evolution des provenances d'amphores (en nombre minimum d'individus)

Durant les états 1 à 3, la part de l'Italie dans ce commerce est écrasante en ce qui concerne le vin et les services à boire. Les proportions de ces approvisionnements ne varient pas de façon notable tout au long des trois premiers états, mais au cours de l'état 4, les productions d'amphores à garum de Marseille font une apparition notable (28 % du NMI des amphores de l'état et 9 % des tessons). Leur importation correspond à l'époque où la production locale de salaisons s'interrompt, les cuves étant détruites.

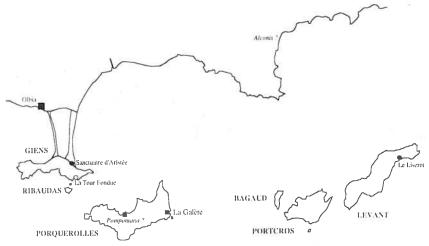
⁽³⁰⁾ Toutes périodes confondues.

⁽³¹⁾ Les bords et les fonds qui servent au comptage du nombre minimum d'individus, plus solides que les fragments de panses, donc plus encombrants et moins utilisables dans des dallages, ont dû être largement jetés à la mer juste en contrebas des habitations.

Pour le matériel de cuisine, la situation est plus nuancée : Marseille domine avec les faitouts et marmites modelés sortis de ses ateliers (62 % du nombre des tessons, 36 % du NMI), suivie de l'Italie (ollae et patinae : 26 % du NT, 36 % du NMI) puis des productions locales (12 % du NT, 27 % du NMI). La part de Marseille s'accroît lors de l'état 4 puisque 23 % du NMI des amphores (7 % du NT) et 35 % du NMI de la vaisselle (58 % du NT) en proviennent alors.

La géographie de la côte (fig. 12)

Le village de La Galère est le premier habitat groupé relativement urbanisé qui soit connu sur les îles. Il a certes été précédé par des installations ponctuelles, parfois de longue durée depuis le Chalcolithique jusqu'à l'Age du Fer, mais nulle part on ne distingue d'agglomération structurée. L'habitat de l'Anse du Liserot qui fut occupé à plusieurs reprises au cours de l'Age du Fer semble n'avoir groupé qu'une ou deux cabanes de pêcheurs ou peut-être d'agriculteurs (32).



- Habitat groupé occupé au ler siècle avant J. C.
- Site occupé au ler siècle avant J.-C.
- O Site occupé au ler siècle après L-C

Figure 12 : Cartes des îles d'Hyères dans l'Antiquité

Le village de Porquerolles, par contre a connu dès le l'aiècle avant J.-C. une occupation dont nous mesurons mal l'ampleur. Michel Pasqualini et Marc Borréani ont découvert, sur la pointe

⁽³²⁾ Borréani, 1989, p. 139-145, a distingué deux périodes principales d'occupation : les VI^e et V^e siècles et la fin du II^e-début du I^{er} siècle avant notre ère. Une seule cabane a été fouillée ; rien n'assure qu'il y en ait eu d'autres.

Béarlieu, les vestiges très érodés d'un habitat du l' siècle avant J.-C., utilisés ultérieurement, à partir du l' siècle de notre ère comme cimetière (Borréani, Michel et Pasqualini, 1985, p. 90). Par ailleurs, la plage de La Courtade a livré à plusieurs reprises des tombes dont l'une au moins date de la fin du II ou du début du I' siècle avant notre ère (Turcat, 1985, p. 194) (33).

Par la suite, un habitat groupé relativement important se développa. Aux I° et II° siècles de notre ère, les constructions couvraient le fond de l'anse de Porquerolles jusqu'aux dernières pentes de la collines de Sainte-Agathe, sous le village actuel. Leur superficie connue compte environ un hectare et les linéaments que l'on distingue sous la place d'Armes semblent dessiner un urbanisme relativement régulier, orienté NNO/SSE et structuré par des rues (34). Ces orientations se retrouvent au nord de la rue de la Douane, sous l'hôtel « Oustau des Mèdes ». Une fouille d'urgence, conduite au printemps 1989 par Pascal Lecacheur a mis au jour deux pièces d'habitation séparées par une ruelle, construites vers le début du II^e siècle et occupées jusqu'au III^e (CDAV, 1989, p. 202-203). Plus à l'ouest, en descendant vers le port, l'édification d'un immeuble, la « Galerie Côté Port », a occasionné en 1987. la destruction d'une habitation romaine dotée de thermes et occupée de façon continue depuis le I" siècle avant J.-C. jusqu'au V° siècle après J.-C. (35) (CDAV, 1987). Plus anciennement, Jahandiez, 1905, p. 32. signalait un dallage romain près du sanatorium et Denis, 1882, p. 508, décrit la découverte de thermes mosaïqués, dotés de tuyauteries en plomb et réutilisés comme cimetière vers la fin de l'Antiquité.

Nul doute que sous le village de Porquerolles ne se soit trouvé un port relativement important fondé au l° siècle avant J.-C. et abandonné à la fin de l'Antiquité, probablement vers la fin du V° siècle sinon au VI°. La régularité de l'urbanisme que l'on pressent plaide en faveur non d'un village qui se serait développé anarchiquement, comme celui de La Galère, mais plutôt d'une fondation planifiée, peut-être militaire, proche en esprit de celle d'Olbia. Or

⁽³³⁾ F. et J.-N. Turcat se sont interrogés sur une coupe à anses coudées (fig. ID). Il s'agit vraisemblablement d'un modèle courant dans la mer Egée à la fin du II^e s. et au début du I^{er} s. avant J.-C., notamment à Délos (îlot de la Maison des Comédiens : Bruneau *et alii*, 1970, pl. 41 D 31 et fig. 130).

⁽³⁴⁾ Un sondage effectué en 1990 au bas de la place d'Armes, devant la nouvelle mairie, a montré la présence d'un sol en béton de tuileau recouvert par une couche de tegulae.

⁽³⁵⁾ Le matériel découvert dans les décombres comprend des céramiques campanienne A, arétine, tardo-italique, gauloise, claire B, luisante, claire C, D.S.P., des amphores gauloises 4, Dressel 2/4, LRA 2, Keay XXV, des fragments de plaques de marbre et de tesselles de mosaïque ainsi qu'un follis de Constantin frappé en 337-340.

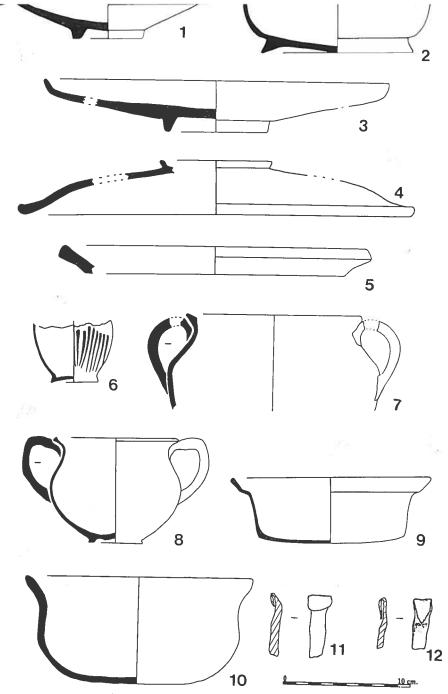


Fig. 13 : Faciès du mobilier archéologique

1: Céramique campanienne Lamboglia A36 (habitation 1, état 2A); 2: Lamboglia B1 (habitation 1, état 3); 3: Lamboglia A5/7 (habitation 1, état 3); 4: céramique culinaire italique couvercle Giaccobi 6/9 (habitation 1, état 4); 5: plat Dyson Kitchen ware flat bottom pan nº 19 (habitation 1, état 3); 6: gobelet en paroi fine italique (habitation 2, état 4A); 7-8: céramique à pâte claire marseillaise (habitation 2, état 4A); 9: céramique modelée des ateliers de Marseille, marmite Arcelin 4c1 (habitation 2, état 1B); 10: céramique modelée locale, faitout (habitation 1, état 3); 11-12: plombs de pêche (habitation 2, état 2).

le seul port important connu dans les îles durant l'Antiquité est *Pomponiana*.

Le texte le plus complet est celui de Pline (N.H. III, 5, 79) : «°Sur les côtes de la Gaule, on trouve Metina dans l'embouchure du Rhône, puis l'île que l'on appelle Blascon, puis les trois Stoechades nommées ainsi par leurs voisins marseillais, à cause de l'ordre dans lequel elles sont rangées°; leurs noms respectifs, sont Proté (= première), Mésé (= médiane) que l'on appelle aussi Pomponiana et la troisième Hypaea. A partir d'elles, on a Iturium, Phoenice, Phila; puis Lero et Lerina en face d'Antipolis où subsiste le souvenir de l'oppidum Vergoanum. » (Traduction Bats, 1985, p. 84 [36]). Des données complémentaires sont fournies par l'Itinéraire maritime d'Antonin. Lugand 1926 a montré que l'Itinéraire de Rome à Arles pouvait être daté de la seconde moitié du l'ésiècle de notre ère. Ce texte donne des précisions sur la nature des mouillages (37) et les distances qui les séparent.

- a Heraclea Caccabaria, Alconis M.P.M. XII = 17,748 km
- a Alconis, Pomponianis, Portus M.P.M. XXX = 44,370 km
- a Pomponianis, Telone Martio Portus M.P.M. XVIII = 26,622 km

Les recherches récentes tendent à identifier *Heraclea Caccabaria* avec Cavalaire (38). A 17/18 km de là, *Alconis* pourrait être Le Lavandou (39). On ne s'explique pas la distance suivante qui la sépare de *Pomponiana*: plus de 40 km dépasserait Toulon. Par contre la distance *Telo-Martius/Pomponiana* 26,5 km environ aboutit en mer à mi-distance du village de Porquerolles et de l'embarcadère de la Tour Fondue où des vestiges ont été dégagés dans les années 1970 (Goudineau, 1975, p. 562).

La conjonction des données archéologiques et des textes rend vraisemblable l'identification de *Pomponiana* et du village de Porquerolles. En effet, assimiler *Pomponiana* à la Tour Fondue de

⁽³⁶⁾ La traduction de Michel Bats introduit une nuance qui n'est pas dans le texte : après Hypaea, Pline écrit ab iis Sturium, Phoenice, Phila, Lero et Lerina adversum Antipolim... Il ne sépare donc pas Sturium, Phoenice et Phila de Lero et Lerina.

⁽³⁷⁾ Les mouillages sont définis par trois termes : portus : port véritable, équipé de quais et d'infrastructures où les navires peuvent hiverner; positio équivalent de statio : bon mouillage, pas forcément aménagé, comme les embouchures de fleuves; plagia : baie où l'on peut tirer les barques au sec et où les navires peuvent mouiller selon les vents.

⁽³⁸⁾ Des fouilles effectuées en 1989 dans le port actuel de Cavalaire ont montré la fréquentation continue d'une mouillage du VI $^{\rm e}$ siècle avant J.-C. au V $^{\rm e}$ siècle après (C.D.A.V., 1989, p. 193-197).

⁽³⁹⁾ Alconis est dépourvu de mention concernant le type de mouillage. Probablement s'agissait-il d'une simple plagia. Jusqu'en 1950, Le Lavandou n'avait pas de port : les pêcheurs tiraient les barques à terre tous les soirs (Marmier, 1986, p. 66-67).

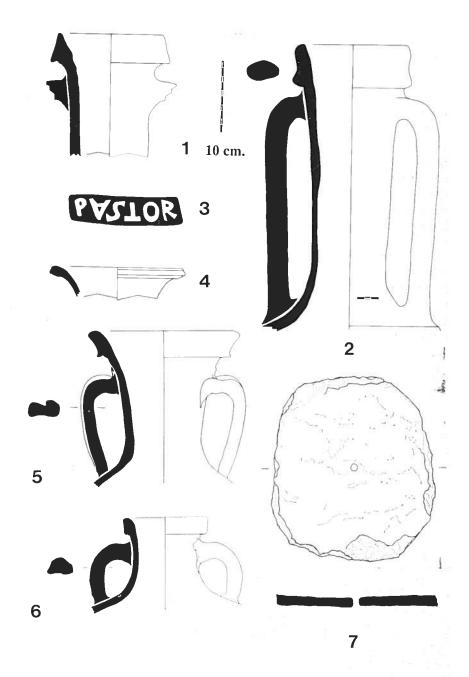


Fig. 14 : Faciès du mobilier archéologique

1: amphore italique Dressel 1A (habitation 1, état 2B); 2: Dressel 1B (habitation 1, état 2A); 3: amphore de Brindes, marque Pastor (habitation 2, état 5); 4: amphore punique Mana C2 (habitation 1, état 4); 5: amphore marseillaise Dressel 7/11 (habitation 2, état 4A); 6: amphore Tripolitaine I ancienne (habitation 2, état 4A); 7: poids de filet en schiste (habitation 2, état 3).

Giens se heurte à deux difficultés. Les vestiges retrouvés, relativement peu étendus, n'ont pas livré de céramique campanienne (40) et semblent appartenir à une *villa* maritime du type de celles de Cavalaire ou des Baumelles à Saint-Cyr.

Si l'on identifie Pomponiana à Porquerolles : Giens est assimilé à Proté, et Porquerolles à Mésé. Dans ce cas, les données archéologiques concordent : fondation au ler siècle avant J.-C. et vaste habitat groupé (41). Le village de La Galère serait donc un premier essai d'implantation avant la fondation de Pomponiana qui aurait par la suite assez rapidement attiré sa population. On doit donc admettre que les Marseillais n'auraient fondé des villages dans les îles qu'après que les Romains aient forcé les indigènes à se retirer de la côte sur 8 à 12 stades selon la nature du terrain (42). Une telle hypothèse renforcerait l'argumentation de Bats, 1986, p. 44 sq., qui insiste sur les faiblesses structurelles de Marseille face à ses voisins barbares. Le passage de Strabon (IV, 1, 10), signalant l'existence d'un poste de garde massaliote contre les pirates, se rapporterait donc à la période comprise entre 125 et 49. S'agit-il de La Galère? On ne saurait l'affirmer mais rien ne l'interdit.

Si c'était le cas, cette fonction serait passée dès 67 à *Pomponiana*. La fondation de ce port, par son nom même, est en effet reliée directement à la lutte contre les pirates. La recrudescence de la piraterie dans les années 75-68 qui virent plusieurs enlèvements dont celui du jeune César et surtout la désorganisation de l'approvisionnement de Rome en blé, entraîna une agitation de la plèbe qui, sur proposition d'Aulus Gabinius, confia à Pompée la tâche de pacifier la mer. A la suite de la *Lex Gabinia*, Pompée obtint l'imperium sur l'ensemble de la Méditerranée et 50 milles le long des côtes. Pour mener à bien sa tâche, on lui accorda 270 navires et le droit de s'entourer de 15 légats propréteurs (Appien, 94). Parmi ceux-ci, un certain *Marcus Pomponius*, fut chargé de nettoyer

⁽⁴⁰⁾ La fondation de *Pomponiana* est nécessairement datée de 67 avant J.-C. (voir *infra*).

⁽⁴¹⁾ Ajoutons que Porquerolles est la seule île à offrir des ressources agricoles suffisantes pour une population un tant soit peu importante. Port-Cros, Le Levant et Giens, trop montueux, manquent de plaines. Dans un « Mémoire et état de ce qui est nécessaire en temps de guerre pour la conservation des forts des îles d'Hyères », Milet de Monville, en 1759, déclare qu'à Port-Cros habitent sept familles et qu'on ne doit pas les augmenter « parce qu'elles ne pourraient y subsister, étant forcées de défricher ou plutôt de gratter annuellement les terres qu'elles devraient laisser reposer pendant cinq à six années pour qu'elles puissent produire les subsistances nécessaires... » (Archives du Génie, citées par Pasqualini, 1990, p. 63.)

⁽⁴²⁾ Strabon IV, 1, 5. Bats, 1986, p. 42 a bien mis en relief que cette mainmise offerte aux Marseillais sur la bande côtière était une mesure de lutte contre la piraterie.

les côtes de Gaule (Florus, I, 41, Appien, 95). Pomponiana dut donc être fondée cette même année pour servir de base à la lutte contre les pirates salyens. Cette base militaire fut certainement remise aux Massaliotes, alors fidèles alliés du peuple romain, à l'issue de la campagne qui, en une seule année, débarrassa la mer des pirates.

Si notre identification *Pomponiana*-Porquerolles est admise, il faut imaginer que le nouveau port, mieux placé (43), mieux équipé (44) se développa rapidement et attira les bateaux de commerce. Délaissée par les courants commerciaux venus d'Italie, La Galère perdit l'un de ses principaux attraits et se dépeupla au profit de sa jeune rivale : les habitations périphériques furent les premières abandonnées et l'occupation se concentra aux abords des plages. Le site fut définitivement abandonné dans la décennie 40-30 avant J.-C. même si certains pêcheurs continuèrent à fréquenter les parages et les ruines pendant un certain temps.

CONCLUSIONS

A l'issue de ces premières campagnes de fouille, un certain nombre d'interrogations subsistent. Dans la mesure où nous avons la quasi certitude que le fond de la population est formé de Grecs, le village recèle forcément un ou plusieurs lieux de culte, pas forcément monumentaux. On sait depuis les découvertes de La Capte qu'un sanctuaire peut être un simple rocher avec des aménagements périssables. Il risque d'y avoir peu de différences entre un lieu de culte et des pièces d'habitation. Néanmoins une telle recherche est nécessaire car d'une part les sanctuaires, même petits, livrent généralement des textes épigraphiques (ex-voto, etc.) qui assureraient nos hypothèses sur le peuplement, d'autre part la connaissance de la religiosité de populations de pêcheurs assez humbles reste pour le moins floue.

Le second problème à résoudre est celui de l'extension spatiotemporelle du village. Nous n'avons fouillé qu'une petite partie; rien n'indique qu'elle soit exactement représentative de la chronologie de l'ensemble du village. Par ailleurs nous avons du mal à cerner exactement les limites spatiales du village et donc à évaluer le nombre approximatif d'habitations. Cela ne pourrait se faire que

⁽⁴³⁾ Le port de Porquerolles est au débouché et au voisinage des deux meilleures plaines de l'île.

⁽⁴⁴⁾ Pomponiana fut peut-être dotée dès l'origine, par l'armée romaine d'installations portuaires. La baie de Porquerolles est en effet mal abrité du Mistral et la construction d'une jetée était nécessaire pour y mouiller en tous temps. En tous cas, Pomponiana possédait certainement de telles infrastructures dans la seconde moitié du les siècle de notre ère puisque l'Itinéraire la qualifie de Portus. De plus, l'aiguade y était plus facile grâce au ruisseau de La Garonne.

par une série de sondages dans des zones actuellement embroussaillées.

Enfin, dernière grande interrogation, la manière dont les maisons sont agencées nous échappe en grande part. Y a-t-il un véritable « urbanisme » ? La ruelle parcourue par un égout que nous croyons avoir décelé au sud de l'habitation 2 dessert-elle plusieurs maisons ? Existe-t-il des espaces, des monuments publics ? Retrouve-t-on systématiquement le schéma architectural mis en évidence dans l'habitation n° 1, à savoir une cour sur laquelle ouvrent plusieurs pièces habitables ? Là, au contraire, il conviendrait de dégager un quartier d'habitation complet pour répondre.

Dans tous les cas, le problème majeur à résoudre est celui de la végétation. Les dégagements opérés à ce jour ont quasiment atteint les limites du couvert végétal. Aller plus loin, c'est-à-dire couper une partie de la végétation risque d'entraîner la destruction des plantes habituées aux embruns qui protègent le reste de la végétation. En préalable à la poursuite des fouilles, il faut trouver les moyens techniques pour préserver le couvert végétal ou pour le reconstituer. Nous allons nous y employer avec nos collègues botanistes afin que la recherche d'une meilleure image du passé n'oblitère pas celle d'aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

- AMOURETTI (M.-C.). Le pain et l'huile dans la Grèce antique, Paris, 1986.
- ARCELIN (P.). La céramique modelée au les siècle avant J.-C., dans les Bouches-du-Rhône. Thèse dactylographiée. Aix, 1979.
- ARCELIN (P.). Recherches archéologiques au col de la Vayède, Les Baux-de-Provence (B.-d-R.), Documents d'archéologie méridionale, 4, 1981, p. 88-133.
- ARCELIN (P.). Activités maritimes des sociétés protohistoriques du Midi de la Gaule, in : La mer, moyen d'échange et de communication. Valbonne, 1986, p. 11-29.
- BATS (M.). Les îles d'Hyères chez les auteurs antiques, *Travaux scientifiques* du Parc national de Port-Cros, 11, 1985, p. 83-87.
- BATS (M.). Définition et évolution du profil maritime de Marseille grecque (VIº-Iº s. av. n. è.), La mer, moyen d'échange et de communication, VIº rencontres internationales d'Archéologie et d'histoire (Antibes, 1985), Juan-Ies-Pins, 1986, 31-53.
- BATS (M.). Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-v. 50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques. Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise. Paris, CNRS, 1988.
- BATS (M.). Mobilier céramique, le faciès culturel, in : Lattara 3. Lattes, 1990, p. 351-356.
- BENOIT (F.). --- Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gayle. Gap, 1965.
- BERTUCCHI (G.). Fouilles d'urgence et ateliers de potiers sur la Butte des Carmes à Marseille. Les amphores, Revue Archéologique de Narbonnaise, XV, 1982, p. 135-160.

- BERTUCCHI (G.). Les amphores et le vin de Marseille. Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, C.N.R.S., 1992.
- BORREANI (M.). Habitats de l'Age de Fer dans l'anse du Liserot (Ile du Levant. Premier sondage (juillet 1988), Annales de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var, 41, 1989, p. 65-73.
- BORREANI (M.), BRUN (J.-P.). Une exploitation oléicole antique et son cimetière à Costebelle (Hyères, Var), Revue Archéologique de Narbonnaise, 1990, p. 117-146.
- BORREANI (M.), MICHEL (J.-M.), PASQUALINI (M.). Prospection archéologique de l'île de Porquerolles (Var), Travaux scientifiques du Parc national de Port-Cros, 11, 1985, p. 89-94.
- BRESC (H.). Pêche et coraillage aux derniers siècles du Moyen Age : Sicile et Provence orientale, in : L'exploitation de la mer de l'Antiquité à nos jours. Valbonne, 1985, p. 107-116.
- BRUN (J.-P.). Des terrasses de culture massaliotes sur l'île de Porquerolles ?, Méditerranée 3-4, 1990, p. 13-15.
- BRUN (J.-P.). Le village massaliote de La Galère (île de Porquerolles, Hyères, Var). Documents d'Archéologie Méridionale, 14, 1991, p. 239-276.
- BRUN (J.-P.). Le village massaliote de La Galère à Porquerolles et la géographie des Stoechades dans l'Antiquité, in : Marseille grecque et la Gaule, Etudes Massaliètes 3, Aix/Lattes, 1992, p. 279-288.
- BRUNEAU (P.), VATIN (C.) et alii. L'îlot de la Maison des Comédiens. Exploration archéologique de Délos, XXVII, Paris, de Boccard, 1970.
- BRUNET (M.). Le territoire délien, formes et modalités de son exploitation agricole. Mémoire de 4^e année de l'Ecole Française d'Archéologie, dactylographié. Athènes, 1988.
- BRUNET (M.). La ferme aux jambages de granit, B.C.H., 1989, p. 754-759.
- CHABAL (L.). L'environnement végétal de l'habitat antique de La Galère : étude anthracologique, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 14, 1991, p. 368-377.
- CHARLIN (G.), GASSEND (J.-M.), LEQUEMENT (R.). L'épave antique de la baie de Cavalière (Le Lavandou, Var), Archeonautica, 2, 1978, p. 9-93.
- C.D.A.V. Travaux du Centre de documentation archéologique du Var Toulon, Annales de la Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var, 1987, p. 193-212 et 1989, p. 189-220.
- COLLS (D.). -- L'épave de San Jordi 1 (Majorque). Paris, De Boccard, 1987.
- CONGÈS (G.). La céramique, in : Archéologie d'Entremont au Musée Granet. Aix-en-Provence, 1987, p. 143-163.
- COULET (E.). Essai de monographie du fort et de la seigneurie de Brégançon du XI^e au XX^e siècle. Marseille, 1928.
- DENIS (A.). Hyères ancien et moderne. Hyères : 4º éd., 1882.
- DENIZOT (G.). Le rivage de Provence et Languedoc au temps des Ligures, Revue d'Etudes Ligures, XXIII, 1957, p. 5-50.
- DESJARDINS (E.). Géographie historique et administrative de la Gaule Romaine. I et II, Paris, 1878.
- GIACOBBI (M.-F.). La céramique commune, p. 61-70, in : Tchernia (A.), Pomey (P.), Hesnard (H.). — L'épave romaine de La Madrague de Giens (Var), XXIV^e supplément à Gallia. Paris, CNRS, 1978.

- GIFFAULT (M.). Un sanctuaire d'Aristée aux îles d'Hyères (Var). Thèse de IIIe cycle. Aix-en-Provence, 1983.
- LAMBOGLIA (N.). La nave romane di Albenga, Revue d'études ligures, 1952, p. 131-224.
- GOUDINEAU (C.). Fouilles de l'Ecole Française de Rome à Bolsena (Poggio Mosconi), IV, La céramique arétine lisse. Paris, De Boccard, 1968.
- GOUDINEAU (C.). La céramique arétine : nouvelles données, Etudes clasşiques, III, 1968-1970, p. 181-204.
- GOUDINEAU (C.). Informations archéologiques, Circonscription de Côte d'Azur, Gallia, 33, 1975, p. 559-570.
- GOUDINEAU (C.). La céramique arétine, p. 123-133, in : Lévêque (P.), Morel (J.-P.). Céramiques hellénistiques et romaines, Paris, Les Belles Lettres, 1980.
- JAHANDIEZ (E.). Les îles d'Hyères. Toulon, 1929.
- JONES (J.E.), GRAHAM (A.J.), SACKETT (L.H.). An attic country home below the Cave of Pan at Vari, *The Annual of the British School at Athens*, 68; 1973, p. 355-457.
- JULLIAN (C.). Histoire de la Gaule. | et II. Paris, Hachette, 1908.
- LEQUÉMENT (R.), LIOU (B.). Céramique étrusco-campanienne et céramique arétine, à propos d'une nouvelle épave de Marseille, p. 587-603, in : Mélanges offerts à Jacques Heurgon. Rome, Ecole française, 1976.
- LONG (L.). Les épaves du Grand Congloué. Etude du journal de fouille de Fernand Benoit, *Archaenautica*, 7, 1987, p. 9-36.
- LUGAND (L.). Notes sur l'itinéraire maritime de Rome à Arles. Mélanges d'Archéologie et d'Histoire, 42-43, 1926, p. 124-139.
- MARMIER (F.). Le Lavandou, Le Lavandou, chez l'auteur, 1986.
- MOUQUET (J.). Les Stoechades sont-elles nos îles d'Hyères?, Revue Archéologique, 22, 1925, p. 95-104.
- PASQUALINI (M.). Peuplement des îles d'Hyères, Rapport inédit, 1990.
- PONSICH (M.), TARADELL (M.). Garum et industries antiques de salaisons dans la Méditerranée occidentale. Paris, 1965.
- PY (M.). L'oppidum des Castels à Nages. Paris, CNRS, 1978.
- STRABON. Géographie. II, IV, I et 5. Lasserre (F.) (éd.). Paris, Les Belles Lettres, 1966.
- TAILLEZ (P.). Travaux de l'été 1958 sur l'épave du Titan à l'île du Levant, p. 175-198, in : Actes du II^e Congrès international d'archéologie sous-marine, Albenga, 1958. Bordighera, 1961.
- TCHERNIA (A.). Premiers résultats des fouilles de juin 1968 sur l'épave 3 de Planier, *Etudes classiques* 3, 1968-1970, p. 51-82.
- TCHERNIA (A.), POMEY (P.), HESNARD (H.). L'épave romaine de La Madrague de Giens (Var), XXIV^e supplément à Gallia. Paris, CNRS, 1978.
- TURCAT (F.), TURCAT (J.-N.). Découverte de deux tombes d'époque romaine, Plage de La Courtade (île de Porquerolles, France), *Travaux scientifiques du Parc national de Port-Cros*, 11, 1985, p. 193-195.
- YOUNG (J.H.). Studies in South Attica, Country Estate at Sounion, Hesperia, 1956, p. 122-146.